

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 14 février 2017 à 18 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Sandra East, Paule Fortier, Marie-Hélène St-Georges, MM. Denis Chabot et Antonio Ciarciaglino, tous commissaires, ainsi que Mme Manon Fleury, commissaire-parent, formant quorum.

MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Sylvain Bruneau, dir. gén. adj., Jean-François Lebeau, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj., Mmes Line Desgroseilliers, dir. serv. tech. inf., Anne-Lise Gravel, dir. serv. form. gén. jeunes, Sylvie Hall, dir. serv. ress. hum., Chantal Marjor, dir. serv. ress. fin., MM. Benoit LeBel, dir. serv. form. gén. ad. et prof., Roch-André Malo, dir. serv. org. scol., Denis Riopel, dir. serv. ress. mat., Mme Anik Gagnon, dir. adj. serv. aff. corp. et comm., M. François Grégoire, dir. adj. serv. ress. hum., Mmes Émilie Caron, Danielle Laramée et Lola St-Pierre, commissaires, ainsi que Mmes Sylvie Legault, Diane Cyr et M. Christian Slachetka, tous trois commissaires-parents.

Mmes Sandra East, commissaire et Manon Fleury, commissaire-parent, participent à distance à la présente séance du comité exécutif.

Mme Josée Bastien a prévenu de son absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

Il est 18 h 30.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CE-170214-2947

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2016.

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CE-170214-2948

Il est proposé par M. Antonio Ciarciaglino

D'ADOPTER tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants :

4. Reddition de comptes de la Direction générale relative à l'année scolaire 2015-2016; (*comité plénier*)
5. Modification au Plan d'organisation des administrateurs des services et des établissements (RH-02) – Adoption;
6. Nomination de gestionnaires; (*huis clos*)
7. Nomination d'une firme professionnelle en architecture pour le projet d'installation d'ouvre-portes mécanisés pour personnes handicapées dans divers établissements – Adoption;
8. Nomination d'une firme professionnelle en ingénierie des sols, matériaux et géoenvironnement pour la construction d'un nouvel immeuble sur le terrain de l'école primaire Curé-Paquin à Saint-Eustache – Adoption;
9. Collecte des mandats de l'appel d'offres regroupé pour les fournitures d'entretien ménagers du Centre collégial de services regroupés – Adoption;
10. Adjudication d'un contrat pour l'acquisition d'équipements de soudage-montage au Nouveau centre de formation professionnelle commun CSSMI-CSSWL – Adoption;
12. Varia;

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

COMITÉ PLÉNIER

Résolution n° CE-170214-2949

Il est proposé par M. Denis Chabot

DE SIÉGER en comité plénier pour la présentation de la reddition de comptes de la Direction générale relative à l'année scolaire 2015-2016.

Adopté

Il est 18 h 35.

Le directeur général, M. Jean-François Lachance, présente les directions de service et les chefs de projet du Plan stratégique 2011-2016 qui se joignent à la séance, à laquelle ont également été invités les commissaires non membres du comité exécutif.

Mmes Émilie Caron, Danielle Laramée et Lola St-Pierre, commissaires, ainsi que Mmes Sylvie Legault, Diane Cyr et M. Christian Slachetka, commissaires-parents, occupent leur siège.

REDDITION DE COMPTES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE RELATIVE À L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

Le *Règlement sur la délégation de pouvoirs* de la CSSMI prévoit que le comité exécutif reçoit et évalue les rapports de reddition de comptes soumis par la Direction générale. Les éléments de reddition de comptes pour 2015-2016 ont porté sur :

- La reddition de comptes 2015-2016 de la Direction générale, des services et des établissements à l'égard des pouvoirs délégués par le conseil des commissaires;
- La présentation des résultats obtenus à la 5^e année de la Convention de partenariat 2011-2016;
- Le bilan des travaux de mise en œuvre de la 5^e année du Plan stratégique 2011-2016;

Ces documents sont versés au répertoire des présentes sous la cote 282.

REPRISES DES DÉLIBÉRATIONS

Résolution n° CE-170214-2950

Il est proposé par Mme Paule Fortier

DE REPRENDRE les délibérations.

Adopté

Il est 20 h 50.

PLAN D'ORGANISATION DES ADMINISTRATEURS DES SERVICES ET DES ÉTABLISSEMENTS (RH-02) – MODIFICATION

Résolution n° CE-170214-2951

ATTENDU qu'en vertu du *Règlement sur la délégation de pouvoirs* (SIP-08), le comité exécutif a le pouvoir d'adopter le plan d'organisation des gestionnaires des services et des établissements proposé par le directeur général;

ATTENDU les avis reçus dans le cadre de la consultation;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier le Plan d'organisation afin de tenir compte de l'évaluation effectuée par la Direction du service des ressources matérielles;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER, tel que modifié, le Plan d'organisation des administrateurs des services et des établissements (RH-02);

DE PRÉVOIR l'entrée en vigueur du Plan d'organisation des administrateurs des services et des établissements (RH-02) au 1^{er} juillet 2017, à l'exception d'un poste de coordonnateur qui entrera en vigueur le 15 février 2017;

DE VERSER ladite modification du Plan d'organisation des administrateurs des services et des établissements (RH-02) au répertoire des présentes sous la cote 283.

Adopté

En prévision de la présentation du Plan d'organisation des administrateurs des services et des établissements (RH-02) pour l'année scolaire 2017-2018, la Direction générale informe les membres du comité exécutif que d'autres changements et ajouts sont à prévoir.

HUIS CLOS

NOMINATION DE GESTIONNAIRES

Résolution n° CE-170214-2952

Il est proposé par M. Denis Chabot

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 21 h 20.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CE-170214-2953

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

DE SIÉGER en séance publique.

Adopté

Il est 21 h 25.

NOMINATION – COORDONNATEUR À LA DIRECTION DU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Résolution n° CE-170214-2954

ATTENDU les dispositions de la Politique locale de gestion des administrateurs (RH-05);

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par M. Antonio Ciarciaglino

DE NOMMER monsieur Luc Sabourin à une fonction de coordonnateur à la Direction du service des ressources matérielles et de le soumettre à une période de probation d'une année.

Adopté

ENGAGEMENT ET NOMINATION – DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE SECONDAIRE

Résolution n° CE-170214-2955

ATTENDU les dispositions de la Politique locale de gestion des cadres d'école (RH-04);

ATTENDU l'invitation adressée à l'interne et à l'externe pour pourvoir des postes de direction adjointe de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

D'ENGAGER et DE NOMMER madame Catherine David à une fonction de direction adjointe d'école secondaire et de la soumettre à une période de probation maximale de deux ans.

Adopté

NOMINATION D'UNE FIRME PROFESSIONNELLE EN ARCHITECTURE POUR LE PROJET D'INSTALLATION D'OUVRE-PORTES MÉCANISÉS POUR PERSONNES HANDICAPÉES DANS DIVERS ÉTABLISSEMENTS

Résolution n° CE-170214-2956

ATTENDU que le comité exécutif a retenu la firme professionnelle en architecture Claude Hamelin Lalonde + DKA Architectes en consortium, pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux d'installation d'ouvre-portes mécanisés pour personnes handicapées dans certains établissements de la Commission scolaire (rés. n° CE-160614-2897);

ATTENDU la mesure 30850 « Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées » qui prévoit que toutes les écoles secondaires, centres de formation professionnelle, centres de formation pour adultes, centres administratifs ainsi que toutes les écoles primaires doivent avoir des ouvre-portes mécanisés pour personnes handicapées;

ATTENDU qu'il y a lieu d'ajouter les établissements suivants à la liste visée par la résolution n° CE-160614-2897;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

DE RETENIR la firme professionnelle en architecture DKA Architectes pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux d'installation d'ouvre-portes mécanisés pour personnes handicapées dans les établissements suivants : Arthur-Vaillancourt, Centre de formation professionnelle de l'automobile, Clair Matin, de Fontainebleau, de la Clairière, de l'Aquarelle, des Grands-Chemins, des Pins, du Ruisselet, Girouard, le Sentier, Polyvalente Deux-Montagnes, Polyvalente Sainte-Thérèse, secondaire des Patriotes, secondaire Hubert-Maisonneuve, secondaire Jean-Jacques-Rousseau, secondaire Lucille-Teasdale, secondaire Rive-Nord et Val-des-Ormes;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer lesdits contrats ou à signer tout document devant donner effet aux présentes;

D'AUTORISER le directeur du Service des ressources matérielles à signer des bons de commande initiant le processus.

Adopté

NOMINATION D'UNE FIRME PROFESSIONNELLE EN INGÉNIERIE DES SOLS, MATÉRIAUX ET GÉOENVIRONNEMENT POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEL IMMEUBLE SUR LE TERRAIN DE L'ÉCOLE PRIMAIRE CURÉ-PAQUIN À SAINT-EUSTACHE

Résolution n° CE-170214-2957

ATTENDU la modification du projet de vétusté en projet de construction d'un nouvel immeuble sur le terrain de l'école primaire Curé-Paquin à Saint-Eustache (rés. n° CC-160927-4527);

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services d'une firme professionnelle en ingénierie des sols, matériaux et géoenvironnement pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

ATTENDU la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01) et le *Règlement sur la délégation de pouvoirs* (SIP-08) de la Commission scolaire;

ATTENDU que les coûts estimés des honoraires pour les services de la firme professionnelle en ingénierie des sols, matériaux et géoenvironnement seront inférieurs à 100 000 \$;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par M. Antonio Ciarciaglino

DE RETENIR la firme professionnelle suivante pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de construction d'un nouvel immeuble sur le terrain de l'école primaire Curé-Paquin à Saint-Eustache :

- En ingénierie des sols, matériaux et géoenvironnement :
Qualilab inspection inc.

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer lesdits contrats ou à signer tout document devant donner effet aux présentes;

D'AUTORISER le directeur du Service des ressources matérielles à signer des bons de commande initiant le processus.

Adopté

COLLECTE DES MANDATS DE L'APPEL D'OFFRES REGROUPÉ POUR LES FOURNITURES D'ENTRETIEN MÉNAGER DU CENTRE COLLÉGIAL DE SERVICES REGROUPÉS

Résolution n° CE-170214-2958

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) de se joindre au Centre collégial de services regroupés (CCSR) pour l'appel d'offres public regroupé visant à octroyer un contrat à commande pour l'achat de papier hygiénique, de papier à mains et de sacs à ordures;

ATTENDU que la démarche réalisée par le CCSR est conforme à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP), à la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01) concernant l'achat par d'autres organismes pour la CSSMI;

ATTENDU que les besoins de la CSSMI sont évalués à 61 000 \$ annuellement;

ATTENDU que la CSSMI souhaite se joindre au contrat d'une durée de deux (2) années, avec une possibilité de renouvellement d'une (1) année, à compter du 1^{er} juillet 2017;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par M. Denis Chabot

DE MANDATER le Centre collégial de services regroupés (CCSR) à lancer un appel d'offres en son nom et à l'identifier comme une organisation participante au contrat à partir du 1^{er} juillet 2017;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tous les documents afférents et à procéder aux représentations requises, le cas échéant, afin de donner effet aux présentes.

Adopté

ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS DE SOUDAGE-MONTAGE AU NOUVEAU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE COMMUN CSSMI-CSSWL

Résolution n° CE-170214-2959

ATTENDU que la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) a procédé à un appel d'offres public pour l'acquisition d'équipements de soudage-montage pour le Nouveau centre de formation professionnelle commun CSSMI-CSSWL;

ATTENDU que l'appel d'offres comportait plusieurs lots pouvant être octroyés à des fournisseurs différents;

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU que « Jupiter Machinerie Itée » est le seul fournisseur ayant présenté une soumission conforme pour les lots 1, 2 et 3;

ATTENDU l'article 15 du *Règlement sur certains contrats d'approvisionnement des organismes publics* permettant de négocier à la baisse les prix soumis à certaines conditions;

ATTENDU les prix ajustés consentis par « Jupiter Machinerie Itée »;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par M. Denis Chabot

D'ADJUGER à « Jupiter Machinerie Itée » un contrat pour les lots suivants :

- Lot 1 : Cisaille à guillotine hydraulique : 65 500 \$;
- Lot 2 : Presse-plieuse : 112 225 \$;
- Lot 3 : Ferrailleuse : 24 500 \$.

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CE-170214-2960

Il est proposé par Mme Paule Fortier

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 21 h 40.

Paule Fortier, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général

